

RSPG
Réunion du Comité Directeur du 28 août 2026

La convocation à la présente réunion a été faite par le Président, par courriel, le 5 août 2026, avec en annexes un ordre du jour détaillé, un tableau de calcul des heures de bénévolat, et un tableau permettant de calculer le covoiturage.

Membres présents :

Daniel Bérard, Simone Borel, Henri Cirera, Catherine Denis, Fabio Ferrara, Jean-François Monnet, Camille Neuville, Catherine Varin, Gérard Varin ;

Membres excusés : Nathalie Gaultier, Sylvie Vancayseele, Catherine Galli.

La séance est ouverte à 14h, au domicile du Président, 9, chemin des Hauts de Valbonne à Gap.

1 - Approbation du CR de la réunion du 03 juillet 2026

Le CR est approuvé à l'unanimité.

2 - Préparation des inscriptions salle Dumart 2026-2027

2-1 Point sur les renouvellements des licences qui ont débuté le 10 août

À ce jour, le nombre d'inscrits est de 286. La majorité des adhérents se sont inscrits directement sur FFRS360. Une cinquantaine a eu besoin de l'assistance du club les mercredis 19 et 27 août.

Activités avec quotas : Nous avons décidé de réserver les inscriptions pour le renouvellement des licences entre le 10 août et le 31 août tout en mettant des jauges inférieures sur toutes les activités en salle avec des quotas. Dans presque toutes les activités les jauges furent rapidement remplies notamment pour l'aquagym qui est très demandée. À compter du premier septembre, les inscriptions seront ouvertes à tous **en fonction du rang d'arrivée**. Dès que les quotas définitifs seront atteints sous la surveillance des responsables d'activités, des inscriptions pourront encore être enregistrées en liste d'attente et le paiement sera demandé par la suite si l'inscription est validée.

2-2 Préparation de l'accueil pour les inscriptions des mercredis 2 et 9 septembre

Les inscriptions seront donc ouvertes à tous les mercredis 2 et 9 septembre dans la salle Dum'art au rez-de-chaussée. Elles se feront en fonction de l'ordre d'arrivée en présence des responsables d'activités à quotas qui seront en possession de la liste des adhérents inscrits en août. Ils pourront ainsi valider les inscriptions en fonction des places encore disponibles dans les différents créneaux horaires.

Le paiement des licences par chèque se fera après validation des inscrits dans chaque activité à quotas.

Les fiches d'adhésion seront complétées pour faciliter les inscriptions par la suite sur ffrs360.

La saisie des adhésions avec des activités sans quotas pourra être réalisée par Gérard qui sera disponible dans le bureau du club à l'étage.

Tous les mercredis suivants les inscriptions auront lieu au bureau du club au 2ème étage par le groupe "accueil" du club. Le nombre de places disponible pour toutes les activités sera communiqué au préalable à l'accueil chaque mercredi.

C'est Catherine DENIS qui sera chargée de récupérer les clés, la veille à la maison des habitants.

3 - Point sur la situation financière du club

solde au 01 septembre 2025		intérêts	retrait	solde au 26 août 2026
compte courant	23 020,45			27 930,49
compte A	28 037,88	- 550,15	- 1 500,00	27 088,03
2025/2026		cotisations	Factures	nombre d'adhérents
adhésions RSPG		4 980,00		415
cartes découvertes		32,00		8
aquagym		2 880,00	3 684,40	72
gymnastique		3 770,00	2 640,00	58
activités en salle		880,00		88
yoga		3 120,00	2 240,00	
yoga		3 315,00	2240	51
auberge de la cure			540,00	- 540
formations			4107,38	
adhésions 2027		+	factures	nombre de participants
cotisations RSPG 2027		2 724,00		227
activités en salle		930,00		93
aquagym		3 392,00		53
gymnastique		2 210,00		34
yoga		1 716,00		26
pour 2027 encaissé en août 2026		10 972,00		
séjours 26/27 réservés				
Clos des vaches			340	
Valloire mars 27			1446,08	
Maljasset septembre 26		540	540	
Ardèche beaufort juillet 27			1160,86	
		540	3486,94	-2946,94

4 - CR des commissions qui ont des sujets à proposer

4-1 Commission fêtes et loisirs

La journée prévue le 7 octobre à Aigues Mortes + immersion en manade par les transports Carretour va sûrement être annulée par manque de participants (au 28/08 seulement 21 personnes inscrites pour 40 souhaitées). Une ultime date d'inscription aura lieu le mercredi 2 septembre Toutefois si Carretour acceptait de partir pour 20/25 personnes, le prix actuel de 80 € /personne serait revu à la hausse pour passer à 100 €.

Il devient urgent de prendre contact avec l'association portugaise Raizes Villa 91 hameau des Arouzes, Allée des Poiriers 05000 GAP, pour convenir d'une date en décembre (le mercredi 2 ou le mercredi 9) pour notre déjeuner annuel de fin d'année. Tél 0622610479 Email raizesde-portugalgap@gmail.com

4-2 Commission séjours

Quatre séjours sportifs sont programmés en ce mois de septembre. À l'avenir, éviter de les proposer en pleine période du renouvellement de licences.

4-3 Fabio présente des vêtements à floquer prêtés par InterSport à proposer aux adhérents de notre club. Un modèle de tee-shirt en fibre synthétique à mettre en vente à un prix modéré. Un modèle de coupe- vent pour les animateurs et les membres du CODIR.

4-4 Une discussion s'engage sur le fait que les paramètres des niveaux maximum des randonnées ne sont pas toujours respectés. Les animateurs doivent y veiller. Les randonnées non compatibles ne seront pas enregistrées lors de la création des programmes trimestriels.

5 - Suivi des affaires en ce début d'automne

5-1 Forum des sports au Quattro le samedi 5 septembre
De 8h00 à 10h00 : installation du stand : Cathy D et Henri
De 10h00 à 12h00 : Cathy Galli et Nathalie Gaultier
De 12h00 à 14h00 : Cathy et Gérard Varin
De 14h00 à 16h00 : Camille et Jean François accueil et démontage du stand

5-2 Label Sport Senior Santé de la FFRS
Cathy Galli responsable de l'activité "Activ'mémoire" est d'accord pour s'occuper du dossier auprès de la FFRS.

5-3 Étude sur la santé des seniors
Sur la feuille Info RSPG du mois d'août, le lien vers le questionnaire relatif à l'étude sur la santé des seniors a été proposé aux adhérents de notre club. Une réponse à la demande de Camille GIAUFER doctorante à l'université de Nice avait été faite par Henri à ce sujet.

5-4 Prévention routière piétonne
Une déambulation des seniors est organisée par la prévention routière en liaison avec la Ville le mardi 6 octobre dans les rues de Gap. En 2025, 916 séniors ont perdu la vie dans un accident de la route. Ce public est particulièrement vulnérable : la gravité des accidents augmente avec l'âge, et la part des piétons dans la mortalité routière est significative. Face à ce constat, la Prévention Routière s'engage à valoriser les bons réflexes et les aménagements urbains qui facilitent les déplacements du quotidien des séniors.
Il s'agit d'une itinérance piétonne de groupe en cœur de ville, d'une durée de 1h30 à 2h, jalonnée de quatre temps d'animation : ateliers ludiques, interventions de partenaires locaux autour des transports collectifs, de l'activité physique adaptée, etc. Le parcours est défini en concertation avec la ville de Gap.
Le CODIR décide de réserver cette journée de randonnée pour le groupe cool, dans le programme hebdomadaire de cette semaine, mais tous les adhérents du club sont conviés à y participer.

6 - La prochaine assemblée générale ordinaire le 28 octobre 2026

L'assemblée générale annuelle du club aura lieu cette année dans la salle de l'ALP'ARENA le mercredi 28 Octobre. Ce jour-là, la permanence au local n'aura pas lieu.

Le tableau servant au calcul des heures de bénévolat (cf. PJ)

Le tableau Excel est présenté par Henri et doit permettre de calculer avec plus de précision l'estimation des heures de bénévolat réalisées lors des activités du club. Ce tableau sera présenté lors de la prochaine assemblée générale.

6-2 Révision des prix du covoiturage
Une discussion s'engage sur l'évolution du prix kilométrique servant au calcul du coût du covoiturage. Il ressort que le prix devrait passer 0,35 à 0,40 € par kilomètre. Ce montant devra être validé par un vote du CODIR lors de la réunion précédant la prochaine assemblée générale du club.

7- Questions diverses

7-1 Modification du règlement intérieur âge minimum pour adhérer (suite à remarque de Cathy Galli)

Pour mettre en conformité notre règlement intérieur avec celui de la FFRS, l'âge minimum pour pouvoir adhérer à notre club passera à 50 ans au lieu de 48 ans.

8- Date prochaine réunion

La date de réunion de la prochaine réunion aura lieu le vendredi 16 octobre

La séance est levée à 16h

Président et secrétaire de séance

Henri CIRERA